

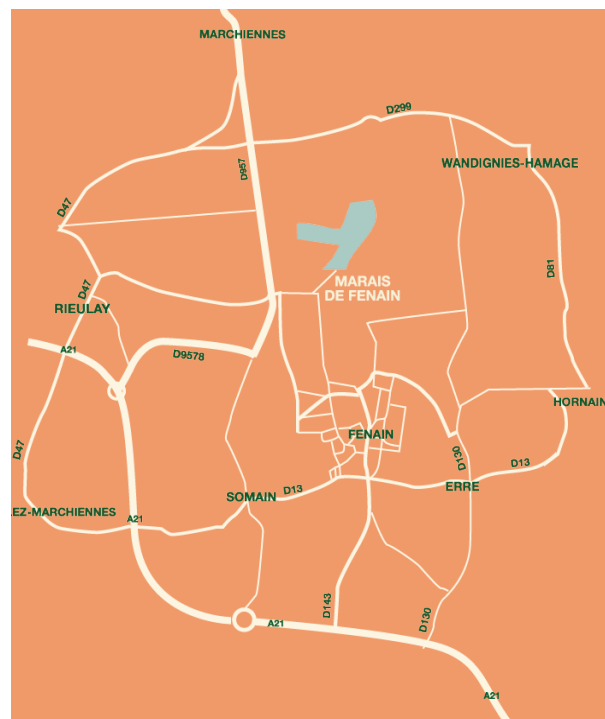


Tous d'accord pour préserver le site

Depuis 2018, le Marais de Fenain bénéficie d'un plan de gestion établi conjointement entre le Parc naturel régional et la commune et intégrant l'ensemble des usages (chasse, pêche, agriculture, promenade, etc.). Il définit, sur chaque parcelle, les types d'actions à mener pour y préserver la faune et la flore, maintenir les activités agricoles et de loisirs, et conserver l'attrait du site : éco-pâturage, fauche en fonction des périodes de reproduction des espèces, restauration des arbres têtards (lieux de nidification de nombreux oiseaux), entretien des fossés, etc.



Comme 54 autres communes du Douaisis et du Valenciennois, Fenain est une commune classée « Parc naturel régional Scarpe-Escout » pour son patrimoine naturel et paysager. Forte de cette reconnaissance nationale, la commune développe des projets conciliant économie, nature et bien-être de ses habitants.



Parc naturel régional Scarpe-Escout

357 rue Notre Dame d'Amour
BP 80 055
59731 Saint Amand les Eaux Cédex
03 27 19 19 70

Mairie de Fenain

Place des Fusillés
59179 Fenain
03 27 86 90 00



Parc naturel régional Scarpe-Escout - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Le Marais de Fenain

Un site préservé



Parc naturel régional Scarpe-Escout / Photos : Adobe Stock : Lucaar - Fabiosa, 93 / JJ. Boujot - D. Delecourt - S. Dhote - M. Lecci - M. Leroy / Conception graphique : C. Lambriquet / Novembre 2020



Composé de prairies, de boisements humides, de mares, de fossés et de plans d'eau, le Marais de Fenain est une zone humide d'un peu plus de 30 hectares d'un grand intérêt écologique : ses milieux naturels abritent une importante diversité de faune et de flore dont des espèces parfois rares et protégées.

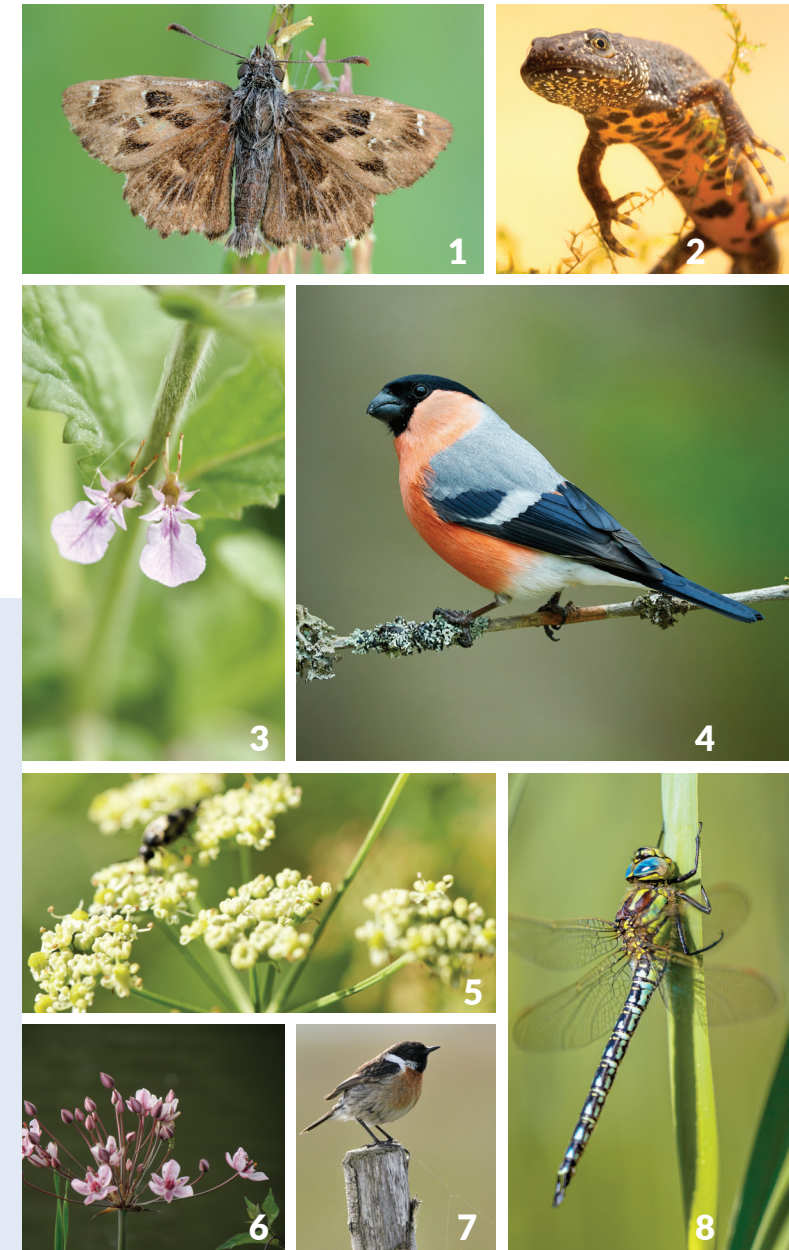
Aujourd'hui lieu de nature et de loisirs

Le Marais a, de tout temps, représenté une ressource économique aux habitants alentour. Au fil des siècles, on y a ainsi exploité la tourbe ou le bois pour se chauffer, tiré profit de ses prairies pour nourrir le bétail et, plus tard, creusé des rigoles pour y plonger les tiges de lin. Le rouissage du lin contribuera d'ailleurs largement à l'essor économique et à la renommée de la commune jusqu'au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, le Marais de Fenain reste le support d'une activité agricole tournée vers l'élevage. Il a également acquis une dimension de loisirs importante avec la présence d'un étang de pêche, d'un sentier de découverte et d'un espace de pique-nique. La chasse au petit gibier de plaine y est également pratiquée durant la saison de chasse. Le site est par ailleurs traversé par la voie verte de la Scarpe permettant de cheminer à pied ou à vélo jusqu'à la Forêt de Marchiennes située un peu plus au nord.

Une biodiversité exceptionnelle

Avec pas moins de 185 espèces végétales et une faune également très riche, le Marais de Fenain est un site de grand intérêt écologique. L'Union européenne l'a donc inscrit dans le réseau Natura 2000 pour y préserver les végétations et les espèces devenues rares en Europe. Ce site communal fait partie des « Vallées de la Scarpe et de l'Escaut » récemment labellisées Ramsar (reconnaissance mondiale de l'importance des zones humides pour la préservation de la biodiversité, la prévention des inondations et l'épuration des eaux).

Les derniers inventaires de la biodiversité ont permis d'observer la présence de :



1. L'Hespérie de l'Alcée 2. Le Triton crêté 3. La Germandrée des marais 4. Le Bouvreuil pivoine 5. Le Cumin des prés 6. Le Butome en ombrelle 7. Le Tarier pâle 8. L'Aesche printanière.
Photo de couverture : Le Marais de Fenain a longtemps été le lieu où l'on traitait le lin (le rouissoir), laissant un paysage caractéristique strié de petites rigoles (routoirs) encore visibles aujourd'hui.